

Le « scandale » des EHPAD à gestion lucrative : Quelles opportunités possibles pour le bien commun ?

La Commission « Autonomie et Citoyenneté » de la Fédération nationale INITIATIV Retraite réfléchit depuis plusieurs années sur le thème du grand âge.

Voici quelques éléments de sa réflexion :

On peut regretter que la question du devenir du grand âge apparaisse dans l'espace médiatique trop souvent sous la forme de « scandales » ou de « révélations ». On peut aussi regretter la faiblesse du débat public sur cet enjeu majeur qu'est la bonne intégration dans l'ensemble du fonctionnement social d'une durée de vie portée à 85 ou 90 ans (et plus) pour une majorité de citoyens. Malgré ces réserves, nous nous arrêterons quelques instants sur les remous qu'a suscité la publication du livre enquête « Les fossoyeurs » de Victor Castanet à propos des EHPAD du groupe ORPEA. De ce que révèle ce livre et les réactions qui ont suivi sa publication, nous retiendrons trois enseignements :

1/ Le « scandale » met le doigt sur les contradictions de fond entre mission de service public ou d'intérêt général et gestion à but lucratif. C'est ORPEA qui est visé mais l'autre acteur majeur du secteur (KORIAN) a été mis en cause voici quelques mois pour sa gestion de la pandémie Covid. Pour autant, rappelons que cette gestion lucrative ne concerne « que » 20 % des 450 000 places en EHPAD et que la gestion publique (50%) ou privée non lucrative (30%) y sont majoritaires !

La situation dans ces deux derniers secteurs ne saurait être comparée avec celle du secteur commercial, mais requiert de nombreuses améliorations (renforcement des effectifs, amélioration des salaires et des conditions de travail, rénovation du bâti, diminution du reste à charge, etc ...) dont le coût est tel qu'il ne passera pas sans augmentation des prélèvements publics...d'où la nécessité d'un débat public de qualité.

2/ Il serait calamiteux pour les perspectives qu'offre « la vie bonne » au grand âge de ne miser que sur le modèle EHPAD conçu au début des années 2000... Or depuis 10 ans l'essentiel des crédits publics supplémentaires (+50 % pour la

contribution de l'Assurance Maladie qui reste le principal financeur de ces établissements) a été fléché sur les seuls EHPAD...

Est-ce la bonne orientation ? N'y a-t-il pas des scénarios alternatifs ? N'oublions pas que la France est le pays européen où le taux d'institutionnalisation des plus de 85 ans est le plus élevé (20 % en France pour une moyenne dans l'Union Européenne de 12,6 %...).

Investissons dans des formules modulaires offrant une combinaison personnalisée d'accueils de jour, de nuit, de soutien à domicile telles que le recommande le Conseil National Consultatif d'Éthique !

La notion d'EHPAD à domicile comme l'introduit la LFSS 2022 est un bon début...

3/ La publication des « Fossoyeurs » est révélateur d'un secteur, celui du grand âge, où les droits des personnes, même s'ils sont inscrits dans la loi, ne sont pas effectifs, où les mécanismes de contrôle sont défectueux, où surtout la parole des usagers et de leurs familles ne sont pas recueillies ou pas suffisamment entendues ou repercutées dans les circuits de décision...

C'est la raison pour laquelle la Fédération INITIATIV' Retraite, forte de son expérience dans le domaine de la représentation des usagers dans les établissements de santé, a conduit une réflexion de fond sur la représentation des usagers âgés dans le secteur médico-social.

Faisons de ces propositions un enjeu du débat public dans le cadre des prochaines échéances démocratiques !

Source : Commission Autonomie et Citoyenneté, Fédération INITIATIV'Retraite février 2022